



Liminaire FSU 68 – CDEN 9 avril 2026

Monsieur le préfet ; Monsieur le directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres de ce CDEN,

Ce CDEN s'ouvre dans un contexte marqué par 27 suppressions de postes dans le département, 1 891 au niveau national pour le 1^{er} degré et 12 postes supprimés dans l'académie pour le 2nd degré... Pour la FSU, ce choix de réduction des moyens une politique affaiblit le service public d'éducation en ne lui donnant pas les moyens de répondre aux besoins des élèves, des personnels et des territoires.

Dans les écoles, les conséquences seront immédiates : la baisse des effectifs par classe restera insuffisante, les dispositifs de dédoublement continueront avec des effectifs trop élevés, les RASED demeureront sous-dotés, l'école inclusive demeurera trop souvent un slogan et la tension sur le remplacement persistera. Les équipes, déjà en difficulté face à la diversité des besoins, ne verront pas leurs conditions de travail s'améliorer.

La déspecialisation du remplacement constitue un autre point d'alerte majeur. En remettant en cause les compétences spécifiques des remplaçant-es, cette orientation dégrade la qualité du service rendu, fragilise la continuité pédagogique et risque de désorganiser les écoles. Elle pourrait aussi remettre en cause certains dispositifs comme les pondérations REP+ ou les décharges de direction. La FSU en demande l'abandon et réaffirme la nécessité de renforcer le remplacement.

La réforme de la formation initiale impacte fortement les PEMF. L'augmentation du nombre de stagiaires à accompagner et des heures de formation à assurer entraîne un alourdissement important de leur charge de travail, au détriment de la qualité de la formation et de la santé des formateurs et formatrices qui dénoncent une dégradation sans précédent de leurs conditions de travail et la perte de sens de leur mission. La FSU demande le report de cette réorganisation et l'ouverture d'une réflexion sur leurs conditions de travail.

Ces choix cumulés participent d'une dégradation globale des moyens de l'École et interrogent sa capacité à garantir l'égalité des chances des élèves, une inclusion digne et la santé des personnels. Malgré les comparaisons mises en avant dans le document préparatoire, la France reste en retard en matière de taux d'encadrement et l'éducation nationale tient sur le dévouement mais aussi l'épuisement de ses agents.

La FSU réaffirme la nécessité d'un investissement massif dans l'École publique : des postes à la hauteur des besoins, et des conditions de travail dignes pour l'ensemble des personnels. C'est à ce prix que l'École publique luttera à armes égales avec l'école privée, et ses logiques d'évitement inégalitaires, qui, vous l'aurez noté, continue, elle, de gagner des élèves dans notre département, malgré la baisse démographique. Elle demande qu'un travail d'analyse des raisons de la fuite vers le privé soit mené au niveau départemental avec une réflexion particulière sur l'offre périscolaire public.

La FSU porte plusieurs revendications : abondement des postes de remplacement sans déspecialisation, moyens pour baisser les effectifs par classe, moyens pour l'école inclusive, moyens dédiés pour le

dispositif de pair·e aidant·e, moratoire sur les pertes de décharges de direction et réflexion sur leur augmentation, accompagnement fort pour les personnels bénéficiant d'une protection fonctionnelle contraints de quitter leur poste...

La FSU rappelle également sa demande de voir sortir de l'enseignement obligatoire les heures d'enseignement religieux.

Dans le 2d degré, alors que le collège est au cœur des dernières réformes avec, par exemple, la fin du caractère obligatoire des groupes dits " de besoins" à la rentrée 2026, la FSU s'étonne que la préparation de rentrée des collèges soit exclue du CSA-D et ne figure pas non plus à l'ordre du jour de ce CDEN.

La FSU souhaite que la préparation de rentrée dans les collèges, fasse au moins l'objet d'un groupe de travail l'an prochain. Les questions restent nombreuses et en suspens : la FSU aurait aimé interroger la DSDEN sur le calcul de la marge, notamment pour l'accompagnement des élèves en grande difficulté, par exemple, ou sur la mise en œuvre des "800 collèges dits en progrès" (8 sont concernés dans le Haut-Rhin, majoritairement à Mulhouse).

Nous espérons que ces questions pourront être étudiées, à l'échelle du département, en même temps que la carte scolaire du 1er degré l'an prochain, à défaut de n'avoir pas été abordées pour cette rentrée.